


 LICENCE DE STATION DE NAVIRE N° 2008018921
SHIP STATION LICENCE
LICENCIA DE LA ESTACION DE BARCO (*)

Valable jusqu'au 31/01/2009

Référence : **SB179334**Nom du Navire : **LE BELUGA**INDICATIF : **FGD5324**Immatriculation : **637208T**

Appel Sélectif :

C.I.A.C (autorité comptable) : **FR01**Catégorie de correspondance publique : **CVHX**N° MMSI : **227 568 850**

N° ATIS :

 CLUB ODYSSEE
CHEZ MR SERVAL EMMANUEL
3 IMPASSE DES IBIS
34200 SETE

Nombre	Matériel	Marque et Type	Puissance d'émission	Classe	Bande de fréquence
1	VHF ASN	RO 4700	25	16G3E	156-174 MHz

Cachet de l'autorité



A Paris, le 17/12/2007

Le Sous-Directeur de la Sécurité Maritime

E. Berder

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique pour la gestion des licences et identités du service mobile maritime et fluvial par l'ANFR et les organismes de secours, les CROSS, le CNES et l'UIT à qui elles sont communiquées afin de permettre la coordination et l'organisation efficace des opérations de recherche et de sauvetage en cas d'appel de détresse. Conformément aux articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à l'adresse indiquée au dos de cette licence.

(*) Conformément au Règlement des Radiocommunications annexé à la Convention de l'Union Internationale des Télécommunications actuellement en vigueur, et aux dispositions de l'article D 406-11 et D 406-12 du code des postes et des communications électroniques, la présente autorisation est délivrée pour l'installation et l'utilisation des équipements radioélectriques décrits ci-dessus.



23568 2/2